

DIRECTIONS CONSEIL ET
GESTION DES RESSOURCES
Direction des Affaires Médicales
1 Bd Jeanne d'Arc
B.P. 77 908
21079 DIJON Cedex

Téléphone: 03 80 29 38 60

## LISTE DES PIECES A FOURNIR RECRUTEMENT INTERNE

1 copie de la carte d'identité (recto-verso), ou passeport, ou carte de séjour en cours de validité et l'autorisation de travail pour les personnes de nationalité étrangère
1 copie de l'attestation de droits de la sécurité sociale
1 attestation d'assurance responsabilité civile
1 copie de votre numéro RPPS
1 certificat médical délivré par <u>un médecin hospitalier</u> justifiant que l'intéressé remplit les conditions d'aptitude physique pour l'exercice des fonctions hospitalières auxquelles il postule et mentionnant qu'il est à jour de ses vaccinations ( <b>Attention : aucun certificat médical ne sera délivré par la médecine du travail</b> )
1 relevé d'identité bancaire
Dossier recrutement complété

→ Pour les internes affectés dans les établissements périphériques les dossiers devront parvenir **impérativement au CHU de DIJON** (une copie du dossier sera adressée, <u>par l'interne</u>, à l'établissement d'accueil).